

La classe de troisième dite « prépa-métiers »

La classe de 3e « prépa métiers », s'adresse tout particulièrement à des élèves volontaires qui souhaitent découvrir puis explorer plusieurs métiers pour construire leur projet d'orientation vers la voie professionnelle ou par l'apprentissage.

Mis à jour : novembre 2020

Les classes de troisième « prépa-métiers » existent depuis la rentrée 2019

Au cours de la dernière année du cycle 4 au collège, les élèves volontaires des classes de troisième peuvent bénéficier d'une organisation spécifique des enseignements dans le cadre d'une classe de troisième « prépa-métiers ».

Textes de référence

[décret n° 2019-176 du 7-3-2019 relatif à la classe de troisième dite « prépa-métiers »](#) ↗

[arrêté du 10 avril 2019 relatif à l'organisation des enseignements dans les classes de troisième dites « prépa-métiers »](#) ↗

Document à télécharger

[Vademecum La classe de prépa-métiers](#) ↗